

SANI-SURE MULTI-SURFACE SANITIZER

National Fire Protection Association (NFPA)	Risques d'incendie Santé 3 0 0 Réactivité Danger spécifique	Hazardous Material Information System (HMIS)	<table><tr><td>Santé</td><td>3</td></tr><tr><td>Risques d'incendie</td><td>0</td></tr><tr><td>Réactivité</td><td>0</td></tr></table>	Santé	3	Risques d'incendie	0	Réactivité	0
Santé	3								
Risques d'incendie	0								
Réactivité	0								
Vêtements de protection		Apparence	pâle Jaune. Poudre Voir la Section 9. DANGER. CORROSIF. PROVOQUE DES BRÛLURES AUX YEUX ET À LA PEAU. NOCIF SI INHALÉ, AVALÉ OU ABSORBÉ PAR LA PEAU.						

Section 1. Identification du produit et de la compagnie

Nom du produit	SANI-SURE MULTI-SURFACE SANITIZER	Code	90670
Utilisation du produit	Industriel/Institutionnel: Agent désinfectant. Ce produit doit être dilué avant toute utilisation.	PMS#	3137598
FTSS#	126138002	Date de validation	6/4/2003
Siège social aux É.U. Drackett Professional A Division of S.C. Johnson Commercial Markets, Inc. 8310 16th Street Sturtevant, Wisconsin 53177-0902 Phone: (888) 352-2249		Date d'impression	6/4/2003
		Remplace	Aucune validation antérieure
		En cas d'urgence	(800) 851-7145

Section 2. Composition et informations sur les ingrédients

Ingrédients	# CAS	% en poids	Limites d'exposition	CL50/DL50
Trichloromélatamine	7673-09-8	18.2	Non disponible.	Non disponible.

Section 3. Identification des risques

Voies d'absorption	Inhalation. Contact avec la peau. Contact avec les yeux.
Effets aigus potentiels sur la santé	Yeux Corrosif. Peut causer des dommages permanents y compris la cécité.
	Peau Corrosif. Peut provoquer des dommages permanents.
	Inhalation Peut provoquer des irritations et effets corrosifs au nez, à la gorge et aux voies respiratoires.
	Ingestion Corrosif. Peut causer des brûlures à la bouche, à la gorge et à l'estomac.
Conditions médicales aggravées par une surexposition:	Les individus avec des problèmes respiratoires chroniques tels que l'asthme, l'emphysème, la bronchite chronique, etc., peuvent être plus prédisposés à l'irritation.
Voir Information toxicologique (section 11)	

Section 4. Premiers soins

Contact avec les yeux	Tenir la paupière ouverte et rincer lentement et doucement à l'eau pendant 15 à 20 minutes. Enlever les lentilles cornéennes, le cas échéant, après les 5 premières minutes, puis continuer de rincer les yeux. Consulter un médecin immédiatement.
Contact avec la peau	Enlever les vêtements contaminés. Rincer immédiatement à grande eau pendant 15 minutes. Consulter un médecin immédiatement.
Inhalation	En cas de respiration difficile Emmener dans un endroit bien aéré. Consulter un médecin immédiatement.
Ingestion	Appeler immédiatement un médecin ou le centre antipoison. Si la personne lésée peut avaler, faire siroter un verre d'eau. Ne pas provoquer de vomissements à moins d'indication par un centre anti-poison ou un médecin. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente.
Notes au physicien	Sans objet.

Section 5. Mesures de lutte contre l'incendie

Inflammabilité du produit	Inconnu.
Points d'éclair	Non disponible.
Produits de la combustion	Inconnu.
Appareils et méthodes de lutte contre les incendies	Éteindre avec un brouillard d'eau ou avec un extincteur à anhydride carbonique, à poudre sèche ou à mousse appropriée. On peut recourir aux méthodes habituelles de lutte contre l'incendie.
Vêtements de protection (feu)	Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).
Special Remarks on Fire and Explosion Hazards	Matières corrosives (Voir section 8 et 10). Les nuages de poussière fine peuvent former un mélange explosif avec l'air.

Section 6. Mesures à prendre lors de déversements accidentels

Précautions personnelles	Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).
Précautions pour l'environnement et procédures de nettoyage	En cas de déversement important: Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Balayer ou ramasser le matériel. Placer dans des contenants secs et propres répondant aux normes des méthodes approuvées d'élimination. Terminer le nettoyage avec un rinçage à l'eau.

Section 7. Manipulation et entreposage

Manutention	DANGER: Corrosif pour les yeux et la peau. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas y goûter ni l'avaler. Retirer et laver les vêtements et les chaussures contaminées avant réutilisation. Après la manipulation, bien se laver les mains à l'eau et au savon. Le résidu du produit peut rester sur/dans les conteneurs vides. Utiliser toutes les mêmes précautions pour la manutention du conteneur vide et le résidu que pour la manutention du produit. Éviter de respirer les poussières. POUR UTILISATION COMMERCIALE ET INDUSTRIELLE SEULEMENT.
Entreposage	Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Protéger du gel. Conserver le récipient bien fermé. GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

Section 8. Contrôles lors de l'exposition/Protection personnelle

Contrôles d'ingénierie	Une ventilation usuelle devrait être suffisante pour maintenir le nombre des particules aéroportées à un niveau acceptable. La protection respiratoire n'est pas nécessaire si une bonne ventilation est assurée.
Protection personnelle	
Yeux	Éviter le contact des yeux avec la poudre lorsque l'emballage est ouvert. Il est recommandé de porter des lunettes protectrices en cas de déversements ou s'il y a un risque de contact oculaire avec la poudre.
Mains	Éviter le contact de la peau avec la poudre lorsque l'emballage est ouvert. Il est recommandé de porter des gants en caoutchouc en cas de déversements ou s'il y a un risque de contact cutané avec la poudre.
Respiratoire	Si les brouillards/vapeurs ne sont pas adéquatement limités par la ventilation, utiliser la protection respiratoire appropriée pour éviter la surexposition. Si les conditions du travail exigent l'emploi d'un appareil respiratoire, suivre les recommandations de protection respiratoire de OSHA 29 CFR 1910.134 et ANSI Z88.2
Pieds	Si une exposition majeure est possible (par exemple, renversements): Des chaussures de protection.
Corps	If major exposure is possible, wear suitable protective clothing and footwear.

Section 9. Propriétés physiques et chimiques

État physique et apparence	Solide (Poudre)
Odeur	Chlore
Couleur	pâle Jaune.
pH	2.7 [Acide.] (Boue)
Gravité Spécifique	0.81
Solubilité dans l'eau	Complète.

Section 10. Stabilité et réactivité

Stabilité du produit et réactivité	Le produit est stable.
Conditions d'instabilité	Chaleur excessive.
Incompatibilité avec différentes matières	Ne pas mélanger avec tous produits chimiques ou d'autres produits sauf il y est indiqué sur l'étiquette.
Produits de décomposition dangereux	Les produits toxiques de la décomposition renferme: Chlore Oxydes d'azote. Oxydes de sodium.
Polymérisation Dangereuse	Ne se produira pas.

Section 11. Données relatives à la santé et à la toxicologie

Toxicité aiguë	Corrosif.
Effets d'une exposition chronique	Inconnu.
Autres effets toxiques	Inconnu.

Section 12. Information sur l'écologie

Non disponible.

Section 13. Considérations lors de la disposition

Information sur les déchets LES DÉCHETS INSECTICIDES - Respecter tous les règlements fédéraux, provinciaux, locaux.

Section 14. Renseignements sur l'expédition

Classification pour le DOT

DOT Nom d'envoi S' il vous plait, consulter le document d'expédition pour les renseignements à jour sur le transport.

TDG Classification

TDG Nom d'envoi S' il vous plait, consulter le document d'expédition pour les renseignements à jour sur le transport.

CLASSE TMD

Section 15. Information réglementaire

Les renseignements dans cette section se rapportent aux ingrédients dans la section 2.

Réglementation des É.-U.

Federal CWA (Clean Water Act) 311: Dodécylbenzene sulfonate de sodium
CERCLA : Substances dangereuses.: Dodécylbenzene sulfonate de sodium

état New Jersey - Liste des déversements: Dodécylbenzene sulfonate de sodium
New Jersey: Dodécylbenzene sulfonate de sodium
Massachusetts - Liste des déversements: Dodécylbenzene sulfonate de sodium
Massachusetts RTK: Dodécylbenzene sulfonate de sodium, Sodium Sulfate
Pennsylvanie RTK: Dodécylbenzene sulfonate de sodium, Sodium Sulfate

Ils n'y a pas des ingrédients qui sont assujettis à la déclaration en suivant 'Proposition 65' de Californie.

Information sur les produits enregistrés Numéro d'enregistrement de EPA: 70627-28

Règlements canadiens

SIMDUT Classification Substance non réglementée par le SIMDUT (Canada).

Symbole du SIMDUT



Information sur les produits enregistrés Sans objet.

SANI-SURE MULTI-SURFACE SANITIZER

Fiche signalétique

Inventaire des Produits Chimiques

Tous les ingrédients de ce produit figurent ou ils sont exemptes du Inventaire Américain des Substances Chimiques (Toxic Substance Control Act -TSCA).

Section 16. Renseignements supplémentaires

Autres considérations spéciales Non disponible.

Version 1.03

Avis au lecteur

Ce document a été préparé de sources considérées techniquement sérieuses. Il ne constitue pas une garantie, énoncée ou tacite, de l'exactitude des renseignements ci-incluses. Les conditions actuelles d'usage et de manutention sont hors du contrôle du vendeur. L'utilisateur doit s'assurer qu'il possède toutes les données en cours, en regard de son utilisation particulière et qu'il respecte tous les règlements fédéraux, des états, provinciaux et municipaux.